



Agenda

Lundi 4 juillet

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **François ALABRUNE**, directeur des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères : « *La politique juridique extérieure de la France* ».

-Comité secret.

Lundi 26 septembre

-15h : **Pierre BRUNEL**, membre de l'Académie : « *Lecture sur la vie et les travaux de Gérald Antoine* » (Grande salle des séances).

Lundi 3 octobre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Christian SCHRICKE**, correspondant de l'Académie : « *La régulation financière face à la mondialisation des marchés et des acteurs financiers* ».

Lundi 10 octobre

-15h : **Jean-Luc FLORENT**, ambassadeur de France à Chypre : « *La question de Chypre en droit international* ».

Lundi 17 octobre

-15h : **Emmanuel GAILLARD**, professeur à l'École de droit de Sciences Po, avocat à la Cour : « *L'arbitrage international* ».

Lundi 24 octobre : Pas de séance

Mardi 25 octobre : Séance de rentrée des Cinq Académies sur « le risque », M. **Denis KESSLER** étant délégué de l'Académie.

Lundi 31 octobre : Pas de séances.

Lundi 7 novembre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean-Pierre COT**, juge au Tribunal international du droit de la mer : « *Le Tribunal international du droit de la mer* ».

Séance du lundi 27 juin

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 13 juin, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Georges-Henri Soutou a présenté le *Manuel pratique de protocole* de Jean Serres, avec un avant-propos de Laurent Stéfanini, correspondant de l'Académie (Paris, éditions AdHoc, 2016, 497 p.).

Nicolas Bonucci, directeur des affaires juridiques de l'OCDE, étant en déplacement à Pékin afin d'obtenir des autorités que la Chine rejoigne la Convention anti-corruption de l'OCDE, c'est **Patrick Moulette** de la Division anti-corruption de l'OCDE qui a lu à sa place le texte de sa communication sur « La corruption et le droit international ».

Après une énumération de tous les sommets internationaux consacrés à la lutte anti-corruption qui se sont succédé depuis le début de l'année, il a été souligné que « *la lutte contre la corruption et notamment contre la corruption internationale se situe [désormais] très, très haut dans l'agenda de la communauté internationale* ». Alors que naguère le droit international ignorait presque totalement le phénomène de la corruption, on a vu fleurir à partir de 1995, un très grand nombre de conventions, résolutions, directives et autres concernant la lutte contre la corruption. Toutefois, vingt ans après la signature de la Convention anti-corruption de l'OCDE, on ne saurait dire, de l'aveu même du communicant, « *que la corruption est en fort recul dans le monde* ».

Nicolas Bonucci reste toutefois optimiste car, lui semble-t-il, « *les choses commencent à changer. Les travaux effectués par le G20 et l'OCDE vers une nouvelle architecture internationale des questions de fiscalité, l'Accord de Paris sur le changement climatique sont de premières réponses. Par ailleurs, des passerelles entre les différents domaines commencent à être établies. Ainsi pour la première fois dans l'histoire du droit du commerce international, un accord plurilatéral, l'Accord de partenariat transpacifique connu sous l'acronyme de TPP, contient un chapitre important consacré à la lutte contre la corruption (Chapitre 26). Il est fort probable qu'un même texte se trouve inclus dans le TAFTA/TTIP si jamais celui-ci voit le jour.* »

La communication s'est achevée sur la nécessité de lutter contre la corruption au niveau international car « *au-delà du dommage économique, nous voyons aussi comment les scandales de corruption favorisent l'émergence de nouvelles formes de populisme et provoquent la crise de la démocratie représentative. Du scandale de Panama aux Panama Papers la classe politique de nos pays a montré sa perméabilité, et elle risque de le payer très cher, mais au-delà d'elle c'est toute notre conception de la démocratie qui s'en trouve ébranlée.* »

À l'issue de la lecture de la communication de Nicolas Bonucci, **Patrick Moulette** a répondu aux questions que lui ont posées **Yvon Gattaz**, **Jean Baechler**, **François d'Orcival**, **Pierre Delvolvé**, **Bruno Cotte**, **Philippe Levillain**, **Georges-Henri Soutou**, **Mireille Delmas-Marty**, **Jean Tulard**, **Haïm Korsia**, **Xavier Darcos**, **Laurent Stéfanini** et **Michel Pébereau**.

À lire

- **Rémi Brague** : *Où va l'Histoire ? Dilemmes et espérances, (Dove va la storia ? Dilemni e speranze)*, Entretiens avec Giulio Brotti, traduits de l'italien par Philippe Charpentier de Beauvillé (Paris, éd. Salvator, mai 2016, 182 p.) Extrait de l'introduction : « Sous forme d'interview, ce livre voudrait aussi constituer une introduction générale à la pensée de Rémi Brague. Les questions et réponses ont été concentrées sur quelques points saillants, répartis en quatre chapitres : - Dans le **premier** ("La vie des idées"), on s'est arrêté sur l'actuelle situation de crise de la mémoire historique et sur le sens que Brague attribue à l'étude non seulement des concepts philosophiques et scientifiques, mais, plus généralement, des "représentations collectives" des époques passées. - Le titre du **second** ("Des tangentes au cercle : les religions dans le temps") paraphrase une célèbre expression de Karl Barth, selon laquelle, dans le Christ, le monde divin rencontrerait le monde humain "comme la tangente un cercle", sans le toucher (en d'autres termes sans se confondre avec lui). Dans cette partie, on prend au sérieux la "prétention à la vérité" de l'expérience religieuse et on considère sous l'angle historique les rapports entre le judaïsme, le christianisme et l'islam ; - Dans le **troisième** chapitre ("Les malentendus de la modernité"), Brague scrute de manière critique le stéréotype (ressassé au point de sembler évident) selon lequel la révolution scientifique des XVI-XVII^e siècles aurait marqué une rupture radicale avec une vision "naïve" du cosmos, censée avoir été celle du Moyen-Âge. A l'idée d'une "fracture", le chercheur français oppose celle d'une "articulation", d'un développement, c'est-à-dire que les aspects de l'innovation vont toujours de pair avec ceux de la continuité. - Dans le **dernier** chapitre ("Renoncer à l'homme ?"), on affronte les implications et les incidences de la question anthropologique sur une époque apparemment encline à la refouler ou à la "déconstruire". En partant de la célèbre prophétie de Michel Foucault d'une prochaine disparition de l'homme (destiné à être supprimé "comme un visage de sable à la limite de la mer"), Brague examine les particularités et les contradictions d'une culture - la nôtre - qui semble nourrir "une certaine insatisfaction devant l'humain : devant l'humain en tant que tel, et non devant telle ou telle de ses réalisations, toujours déficientes, voire devant les horreurs dont l'histoire nous livre le témoignage. »

Dans la presse et sur les ondes

- **Jean-Robert Pitte** : « *A quoi sert le bac ?* », dans *Le Figaro* du jeudi 16 juin. Extrait : « On entendra la ministre de l'Éducation nationale se féliciter des merveilleux résultats [du bac 2016] et appeler à un dernier effort pour se rapprocher de l'objectif fixé en 1985 par Jean-Pierre Chevènement, en oubliant les termes exacts de sa phrase : "Amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat". On en est fort loin. On a seulement abaissé le niveau du bac. [...] Il est essentiel de penser tout au long de ses études au métier que l'on veut exercer plus tard. Il faut s'informer sur la réalité des professions le plus tôt possible, se faire aider afin de s'orienter vers les bonnes formations permettant d'atteindre son objectif, lequel peut évidemment changer au cours des études. Il faut réhabiliter l'idée de bon sens selon laquelle on s'engage dans un cursus en fonction de ses goûts et de ses capacités, mais aussi du marché de l'emploi. Les adultes (parents, enseignants, représentants des professions) ne doivent plus mentir sur les niveaux d'exigence nécessaires afin d'éviter les lendemains qui déchantent. Dès lors, remplaçons le coûteux rite de passage qu'est le bac par un livret scolaire amélioré et une évaluation par les professeurs des lycées. Laissons tous les établissements d'enseignement supérieur, enfin autonomes, choisir leurs étudiants et les conduire au succès. Développons massivement les filières d'apprentissage dont on connaît l'efficacité, mais qui ne concernent que 5,6% des étudiants, toutes filières d'enseignement supérieur confondues. Oui, le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat a raison lorsqu'il affiche sur les murs de Paris : "Quand la fac est finie, on cherche. Quand l'apprentissage est fini, on trouve". L'un n'empêche pas l'autre : on peut être à la fac et en apprentissage, c'est double chance de réussite, mais cela ne concerne, hélas, que 1% des étudiants des universités. »
- L'auteur d'un article en ligne de la revue *Gestion HEC Montréal* revient sur l'analyse de *The Economist* qui prête à Marc Zuckerberg, le créateur de Facebook, l'ambition de créer un empire et il se réfère, pour juger de la pertinence du propos, à « l'historien **Jean Tulard** qui, dans son ouvrage *Les Empires occidentaux de Rome à Berlin*, identifie cinq caractéristiques propres aux empires, à savoir (1) une volonté d'expansion, (2) une organisation centralisée, (3) des populations réunies au sein d'un cadre politique [changez pour « économique »] et fiscal unifié, (4) la croyance en sa supériorité et (5) un début et une fin chronologiquement bien identifiés. »
- **Jean Tirole** récuse « le tout marché comme le tout Etat » et prône « la mise en place d'un contrat de travail unique » dans deux interviews du jeudi 16 juin accordées respectivement à *BFM TV* et à *La Tribune Toulouse*.
- **Jean-Claude Trichet** a été l'invité : -- le vendredi 10 juin, de l'émission « Bloomberg Surveillance » sur *Bloomberg TV and Radio* ; -- le mercredi 22 juin, du « Grand Journal » de *Canal +* ; -- le jeudi 23 juin, de « La Matinale » de *BFM Business* et de « Squawk on the Street » de *CNBC* ; -- le vendredi 24 juin, de « Bloomberg/Newsroom » sur *Bloomberg TV and Radio* et de « 12h, l'heure H » sur *BFM Business*.